



LE MAIRE
Conseiller Général des Yvelines

Conflans, le 24 novembre 2006

LETTRE AUX CONFLANAISES ET AUX CONFLANAIS

NON AU PASSAGE DE L'AUTOROUTE A 104 A TRAVERS CONFLANS

Chers concitoyens,

Notre ville doit faire face à une menace qui vise chacune et chacun d'entre nous... menace sur notre environnement, menace sur nos conditions de vie, menace sur notre santé, menace sur nos patrimoines.

Cette situation extrêmement grave à la fois sur le plan collectif et sur le plan individuel résulte de la décision gouvernementale de faire passer la future autoroute par la RN 184, coupant ainsi Conflans en deux et imposant des nuisances à tous les habitants.

Je me suis exprimé auprès de vous par un premier courrier en date du 2 novembre 2006.

Depuis que nous avons eu connaissance de cette décision, nous avons agi sur tous les fronts.

Nous constituons actuellement le dossier contentieux pour le recours en annulation devant le Conseil d'Etat que nous déposerons avant le 24 décembre. Notre objectif est de faire prononcer l'annulation de la décision du Ministre.

Comme je vous l'ai indiqué, j'ai aussi agi auprès des autorités gouvernementales. J'ai, à ce jour, reçu une réponse laconique, en simple accusé de réception de Madame Nelly Olin, Ministre de l'Environnement, qui semble peu intéressée par le sujet. J'ai fait une nouvelle démarche auprès d'elle en forme de protestation sur sa désinvolture. Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, **Nicolas Sarkozy**, a également accusé réception le 15 novembre en annonçant une prochaine réponse : « **Soyez assuré que j'ai pris bonne note de la situation que vous avez décrite. Je ne manquerai pas de vous communiquer toutes informations utiles à ce sujet par un prochain courrier.** »

Le Premier Ministre m'a assuré se tenir au courant du dossier auprès du Ministre des Transports. J'attends la réponse de M. Gilles de Robien, Ministre de l'Education Nationale, et j'ai sollicité le Président de la République que j'ai saisi par différents canaux.

J'ai également pris contact avec des personnalités politiques et des relais d'opinion. J'attends les réponses de Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn, François Bayrou et Nicolas Hulot. J'ai d'ores et déjà reçu la réponse détaillée et positive de **Ségolène Royal** en date du 14 novembre 2006 : « **Ce choix gouvernemental, coûteux au demeurant pour les finances publiques, me semble à bien des égards absurde et inacceptable... Je souhaite que ce dossier autoroutier soit repris ...** »

Dominique Voynet et Marie-Georges Buffet, contactées par nos partenaires de l'équipe municipale, se sont déclarées contre ce projet.

Je rencontrerai prochainement le Préfet de Région avec Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France et 1^{er} adjoint de Conflans, pour lui réaffirmer tout le mal que nous pensons de cette décision brutale et déraisonnable que la Région refusera, pour sa part, de financer.

Afin de vous informer et de nous concerter, je vous invite toutes et tous à participer à la réunion publique organisée par la Municipalité, le mardi 12 décembre 2006 au Théâtre Simone Signoret, à 20H45.

Non au passage de l'autoroute A 104 à travers Conflans !

Votre Maire, Conseiller général